

Règlement : Challenge de la Risle 2017

Préambule

Le challenge de la Risle est organisé conjointement par les 4 courses sur route dont les villes se situent sur le cours de la Risle entre Aube et la Vieille Lyre.

Le but est de favoriser un parcours sportif local accessible au plus grand nombre et d'en récompenser la participation et les résultats obtenus.

Il s'agit d'un challenge qui a pour vocation de récompenser la fidélité des coureurs à ces 4 courses.

Le Challenge de la Risle porte sur les 4 organisations :

- Les Boucles de la Risle (18 mars 2017 à La Vieille-Lyre dans l'Eure)

- Les Foulées de Cadichon (8 avril 2017 à Aube dans l'Orne)

- Les Foulées Rugloises (15 avril 2017 à Rugles dans l'Eure).

- La Ronde de L'Aigle (13 mai 2017 à L'Aigle dans l'Orne).

Modalités de Classement pour l'attribution des récompenses

Conditions pour être Lauréat

A l'issue des 4 organisations, seront récompensés les coureurs ayant participé à 1 course de chaque organisation (5, 6 ou 10km).

Classement du Challenge

Classements Femmes et Hommes, séparés, toutes distances (5, 6 et 10 km) et catégories confondues.

Modalités des classements :

Attribution de points en fonction des places (le 5km ou 6km donnant moins de points que le 10km) :

	5 ou 6km	10km
➤ 1 ^{ère} place	◆ 68 points	◆ 70 points
➤ 2 ^{ème} place	◆ 66 points	◆ 69 points
➤ 3 ^{ème} place	◆ 64 points	◆ 68 points
➤ Places suivantes	◆ Et ainsi de suite jusqu'à 2 points pour le 34 ^{ème}	◆ Et ainsi de suite jusqu'à 2 points pour le 69 ^{ème}
	◆ Et 1 point pour chaque coureur suivant.	◆ Et 1 point pour chaque coureur suivant.

Remise des récompenses

La remise des récompenses aura lieu à Rugles le vendredi 16 juin 2017.